COLLECTION **[PARTICULIERS]**

GÉRER SON JARDIN

Agir en faveur du vivant

31 Haute-Garonne
c|a.u.e

UNE APPROCHE GLOBALE

Intervenir sur votre espace extérieur doit être pensé de façon globale. A chaque étape de développement de votre projet, cette collection de petits guides "JARDINER" vous donne des clés pour avancer dans la réflexion, la réalisation ou la gestion.

PENSER SON JARDIN en prenant en compte le contexte environnant et en choisissant un parti d'aménagement respectueux de l'environnement.

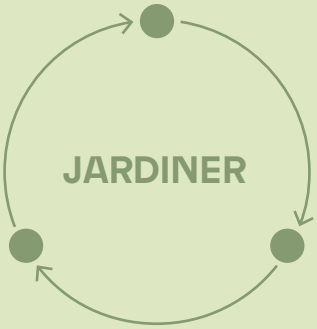

GÉRER SON JARDIN pour favoriser le vivant, économiser les ressources et vivre au rythme des saisons et des cycles naturels.

RÉALISER SON JARDIN en portant une attention particulière au choix des matériaux et des végétaux.

ACCOMPAGNER LA VIE DU JARDIN

Un jardin s'entretient en ayant à l'esprit que les actions menées doivent perturber le moins possible les habitats en présence et favoriser le vivant.

Jardiner ?

Le jardinage doit être **un jeu d'expérience, de plaisir et de créativité** et non un devoir ou une charge.
La gestion du jardin s'anticipe dès la conception, car le mode d'entretien est un des critères de choix d'un végétal ou d'un aménagement. Par exemple, un arbuste ne demandera pas le même entretien s'il se situe dans une haie régulière ou en port libre.
La question de l'entretien se pose en effet dès le départ, et il faudra déterminer si vous souhaitez l'effectuer vous-même ou si vous envisagez de faire appel à un prestataire, pour tout ou partie de l'espace.

1

Les plus pour la santé

• **De nombreux bénéfices sur notre santé globale** -physique et psychique- sont apportés par les écosystèmes, et votre jardin peut en être un : *réduction de la fréquence cardiaque et de la pression artérielle, diminution du stress, augmentation de la vitalité, activité physique régulière par la pratique du jardinage, etc.*
• **Des effets de régulation** sont générés par la végétation, le sol et leurs faunes associées : *réduction des concentrations de particules fines et de CO_2 dans l'air, modulation du climat local (température et hygrométrie), filtration et épuration de l'eau, décomposition de déchets organiques, etc.*
• **Une source d'alimentation saine à portée de main !** Un jardin, même petit, peut être productif : une vigne sur une treille, des fruitiers palissés contre un mur, un parterre d'aromatiques, etc.
• **Stimulant les cinq sens**, l'espace extérieur lié à l'habitation, est un terrain d'observation, d'apprentissage, et d'épanouissement.

Habiter et santé - CAUE 31

2

Jardiner ne relève pas uniquement de la culture d'un potager. Cela signifie interagir avec le vivant sur l'ensemble de votre espace extérieur. Jardiner, c'est préparer son sol, planter et protéger mais aussi prendre le temps d'observer, d'accueillir, de comprendre les milieux et les espèces animales et végétales présentes.

3

GÉRER MOINS ET MIEUX

La gestion dite extensive est caractérisée par des interventions mesurées. Il s'agit de profiter pleinement de son jardin sans perturber les écosystèmes, ni épuiser les ressources naturelles. Cette méthode vise à réduire les actions chronophages pour le jardinier et à fort impact sur le vivant, et ce pour chacune des strates de végétation.

1. **Pratiquer la tonte différenciée** en conservant des espaces en herbes tondues moins souvent ou fauchées. Les prairies fleuries, semées ou spontanées fournissent pollen et nectar aux insectes pollinisateurs.

2. **Maintenir un couvert végétal** en strate basse (vivaces, couvre-sol) pour réduire les surfaces à tondre et supprimer, les actions de désherbage. Ces espaces herbacés permettent à de nombreuses espèces de réaliser leur cycle de vie.

3. **Tenir compte du volume des végétaux** à maturité pour planter en limite séparative afin de minimiser l'entretien et respecter les distances de plantation :
   • Arbustes ne dépassant pas 2 m de hauteur pour des plantations proches de la limite, mais au moins à 50 cm.
   • Arbuste pouvant dépasser 2 m de hauteur pour des plantations à 2 m ou plus de la limite.

4. **Laisser libre la strate arbustive** en ne pratiquant qu'un entretien ponctuel (le port libre des végétaux est conservé par une taille douce au sécateur) et **diversifier les essences** pour faire de sa haie un petit écosystème.

5. **Limiter la taille des arbres et arbustes** au strict nécessaire par un bon choix d'essence en amont.

6. **Utiliser les ressources vertes** telles que les produits de tonte et feuilles mortes comme paillage et apport de matière organique.

7. **Développer des pieds de murs et bordures** végétalisées pour récolter et infiltrer les eaux de ruissellement, pour ne plus arroser.

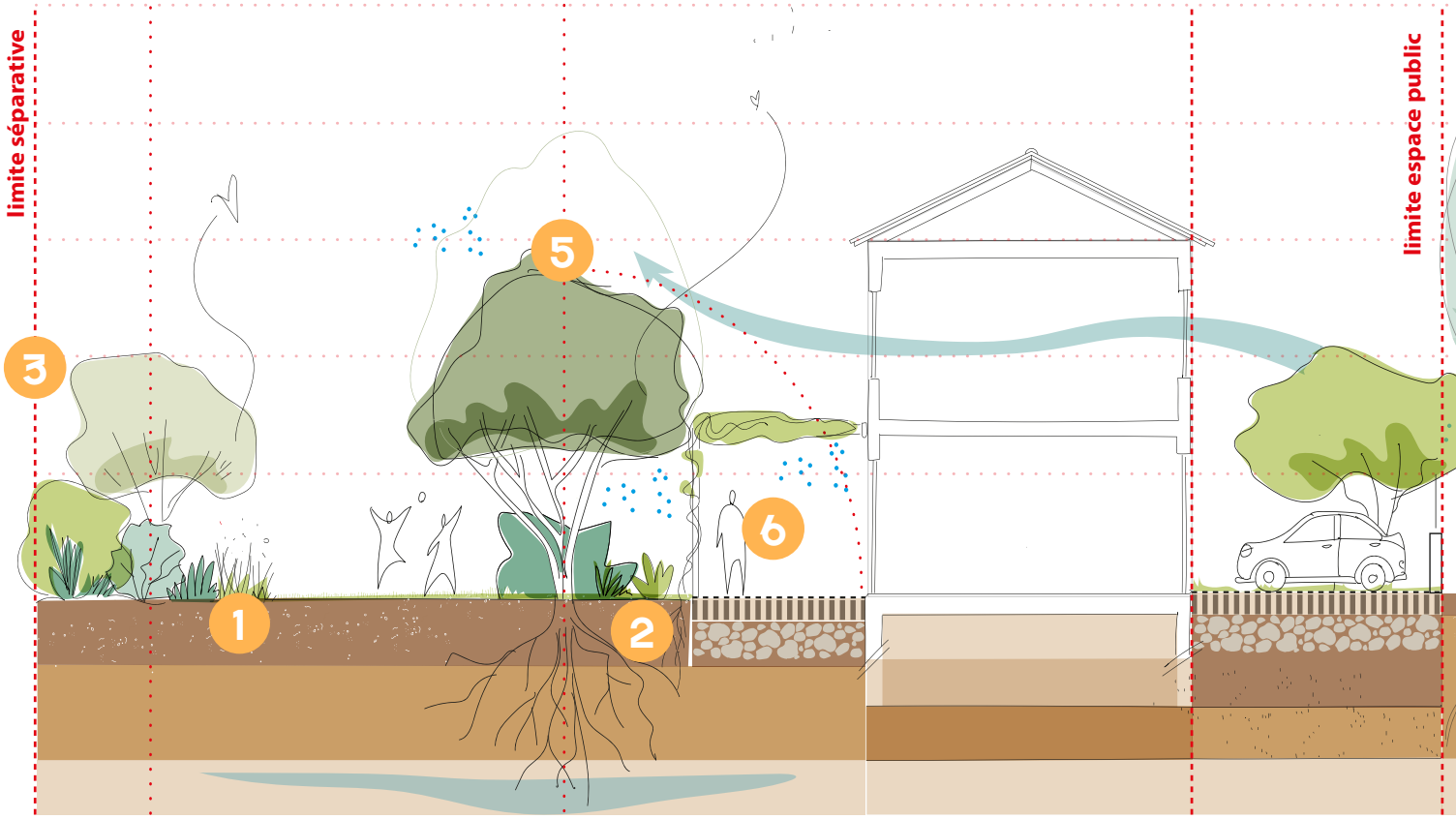

LA STRATE HERBACÉE

• **Les couvres-sols** et plantes tapissantes sont très efficaces pour maintenir l'humidité du sol et limiter la croissance d'autres végétaux dans des massifs ou talus, réduisant ainsi l'arrosage et le désherbage.
Certains végétaux supportant le piétinement et résistant à la sécheresse, constituent une alternative intéressante au gazon, pour moins de tonte et moins d'arrosage.

• **Les plantes vivaces** contrairement aux annuelles, reviennent chaque année et demandent peu d'entretien. Passant l'hiver sous forme de rosette de feuilles ou uniquement sous terre (rizhomes, racines, bulbes) elles se développent et fleurissent du printemps à l'automne selon les espèces.

• **Les graminées** sont intéressantes à intégrer dans les massifs. Elles sont pour la plupart rustiques et résistent donc bien au gel et à la sécheresse. Avec des floraisons printanières et estivales plus discrètes que les vivaces, elle sont cependant décoratives toute l'année et restent simples à entretenir.

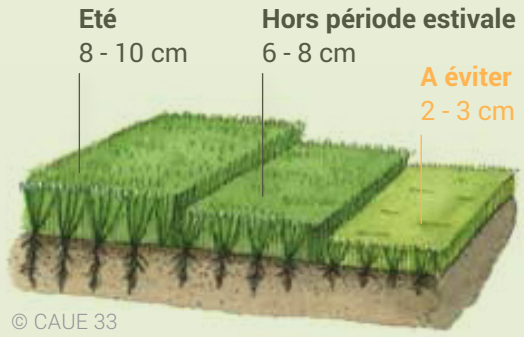

© CAUE 33

Comment tondre ?

Privilégier une tonte plutôt haute et peu fréquente présente des avantages :
• L'herbe résiste mieux aux périodes sèches et canicules. Plus l'herbe est haute, plus elle développe de racines. Si le jaunissement est souvent inévitable, la pelouse reverdira cependant plus facilement.
• Des tontes peu fréquentes ou des fauches tardives (août ou septembre), sur des zones laissées en prairie, favorisent la petite faune (oiseaux, insectes, petits mammifères, etc.) ... et cela fait moins de travail pour le/la jardinier/ère.

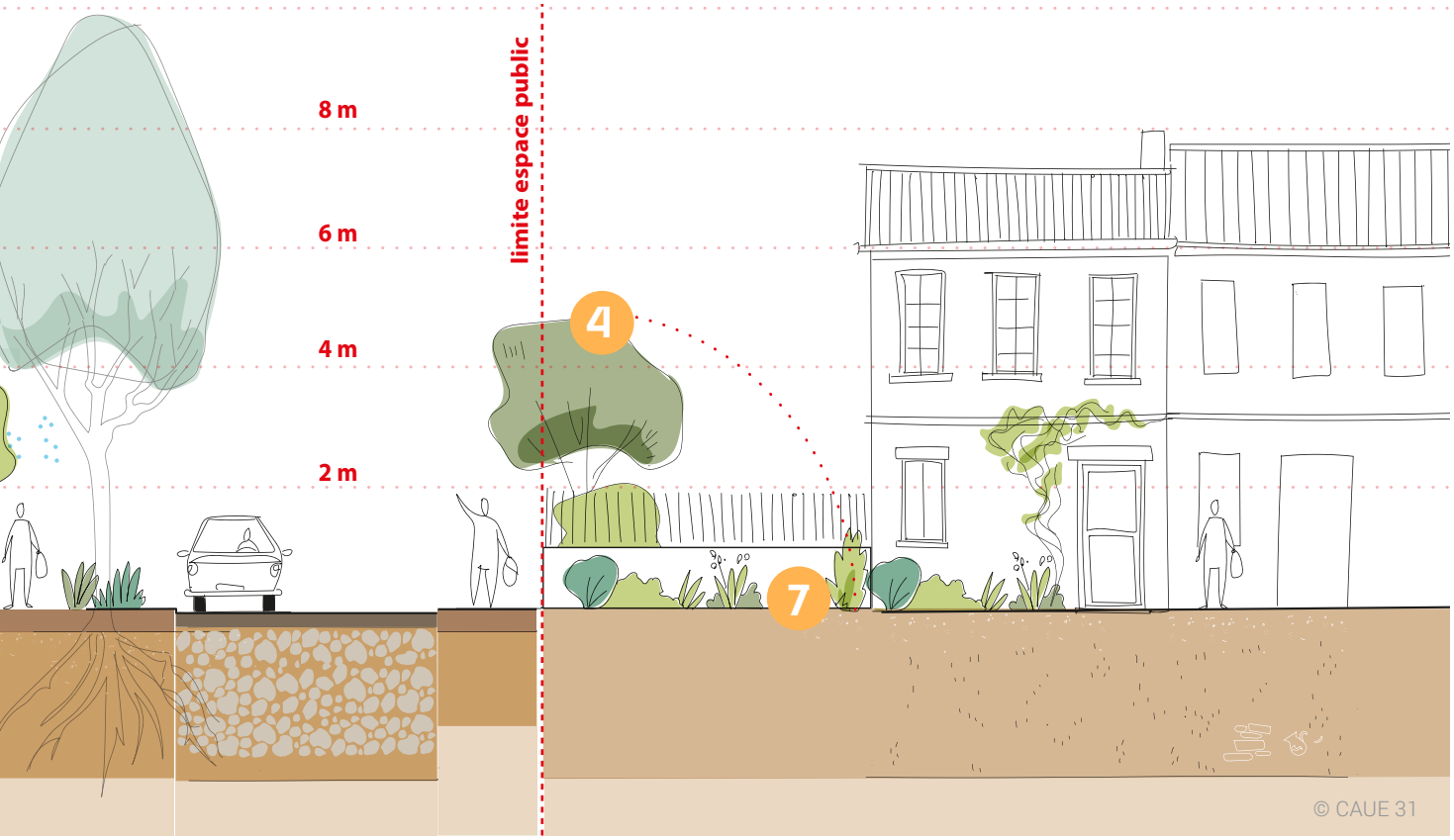

© CAUE 31

LA STRATE ARBUSTIVE

Faut-il tailler et comment ?

En choisissant bien l'espèce et son emplacement, compte tenu des dimensions du sujet adulte, on peut réduire les interventions ou s'en passer complètement.
• **Privilégier le port libre** (la forme naturelle du végétal), en pratiquant une taille douce
• **Tailler ponctuellement** uniquement lorsque c'est nécessaire, au sécateur et non au taille-haie
• **Veillez à respecter les périodes de taille** favorables à la biodiversité : après la floraison et en dehors de la période de nidification des oiseaux (16/03 et le 31/08).

Une haie variée en port libre d'essences locales, pour la plupart caduques, demande peu d'entretien et accueille une grande diversité de biodiversité.

4

Une haie régulière et monospécifique (composée d'une seule essence) présente peu d'intérêt écologique et nécessite un entretien régulier conséquent.

5

6

Une haie champêtre s'installe plus facilement en plantant de jeunes plants. Différentes strates enrichissent cet écosystème : un ourlet herbeux l'accompagne en strate basse, puis des arbustes, et arbres de petit développement.

LA STRATE ARBORÉE

Accompagner le jeune plant

Vous avez planté :

• **Détendre les liens des tuteurs** au fur et à mesure de sa croissance puis les enlever au bout de 2-3 ans.
• **Regarnir le paillage** chaque année pour protéger le pied de la sécheresse et du gel, enrichir le sol et conserver l'humidité
• **Réaliser une taille adaptée au besoin :**

- **La taille de formation** pour conduire l'arbre vers sa forme adulte
- **La taille à but productif** pour optimiser la production des arbres fruitiers

• **Planter un arbre - CAUE 46**
• **Planter son arbre - CAUE 33**

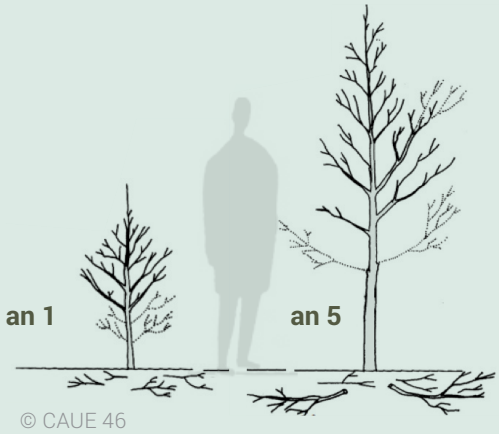

© CAUE 46

Préserver l'arbre d'avenir

Votre terrain comporte de beaux sujets :

• **Préserver le système racinaire** si des travaux sont envisagés à proximité.
• **Limiter la taille** à des tailles d'entretien douces et/ou faire appel à une entreprise qui réalisera les travaux

- **La taille sanitaire** supprime le bois mort, les branches malades
- **La taille d'éclaircie** allège le houppier (transparence) et réduit la prise au vent,
- **La taille de réduction** diminue le volume du houppier pour répondre à des impératifs de place ou de solidité.

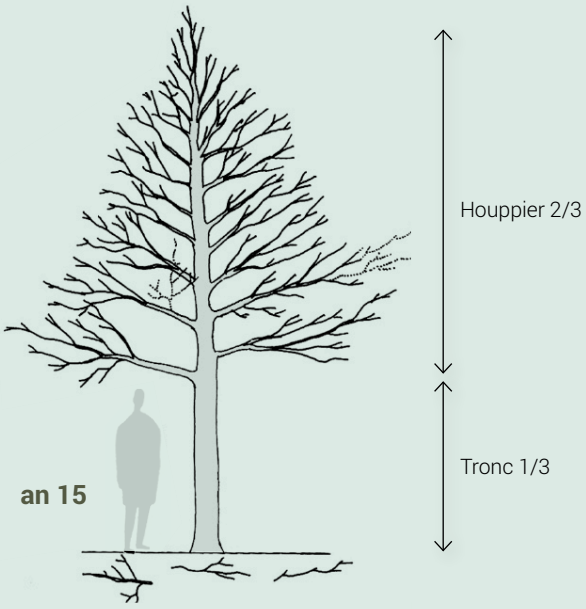

Taillons peu mais taillons bien

Ne pas supprimer une branche d'un **diamètre supérieur à 5 cm** sans mûre réflexion

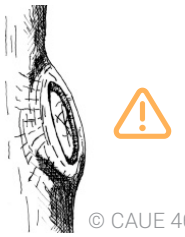

© CAUE 46

Effectuer des coupes perpendiculaires à l'axe de la branche à la limite de la ride de l'écorce.

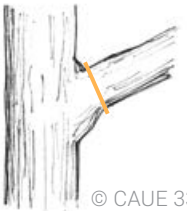

© CAUE 33

Conserver des tire-sève à l'extrémité des rameaux raccourcis et pratiquer des **coupes obliques.**

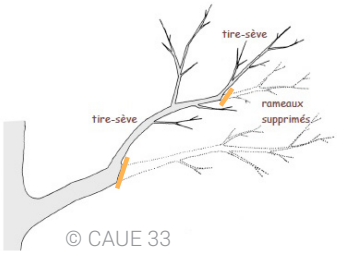

© CAUE 33

Désinfecter les outils pour prévenir la transmission de maladies.

FAVORISER LE VIVANT

Votre jardin prolonge des continuités écologiques assurant habitat, reproduction et déplacement des espèces. Accueillir la faune et la flore au jardin participe au maintien de la biodiversité. De nombreux oiseaux, insectes, petits mammifères, reptiles, sont des alliés au jardin. Ils aident à lutter contre les maladies et ravageurs.

Les oiseaux sont des insectivores régulateurs

> **Ne pas tailler la haie** en période de nidification (mi-mars à fin août). La haie assure aussi habitat et nourriture.

> **Proposer des mangeoires** pour aider les oiseaux à passer l'hiver. Des petits points d'eau sont aussi utiles.

> **Installer des nichoirs** pour pallier le manque d'espace de nidification.

> **Garder des zones pourvoyeuses d'insectes** tas de bois, herbes hautes, ...

Les hérissons mangent les limaces, escargots, sauterelles, hannetons, mille-pattes, etc.

> **Ménager des passages** sous les clôtures, dans les grillages, etc.

> **Conserver des lieux refuge :** tas de branches, de feuilles mortes, de paille, dans un espace tranquille

> **Proposer de la nourriture :** en hiver (pas de lait ni de pain)

Les chauves-souris sont insectivores et très souvent arboricoles.

> **Installer des nichoirs** à chauve-souris au début du printemps.

> **Planter des arbres** en gestion douce

> **Conserver des éléments bâtis**, notamment ancien (volets, granges, appentis...)

La coccinelle adulte consomme 100 pucerons par jour et 150 au stade de larve.

> **Garder une zone d'herbes hautes** et sèches, ou brindilles pour l'hiver.

Les odonates (libellules et demoiselles) se nourrissent d'insectes, dont les moustiques adultes mais aussi les larves dans l'eau.

> **Favoriser un petit écosystème humide** tel qu'une mare ou un bassin. Les grenouilles et poissons cohabitent avec les libellules.

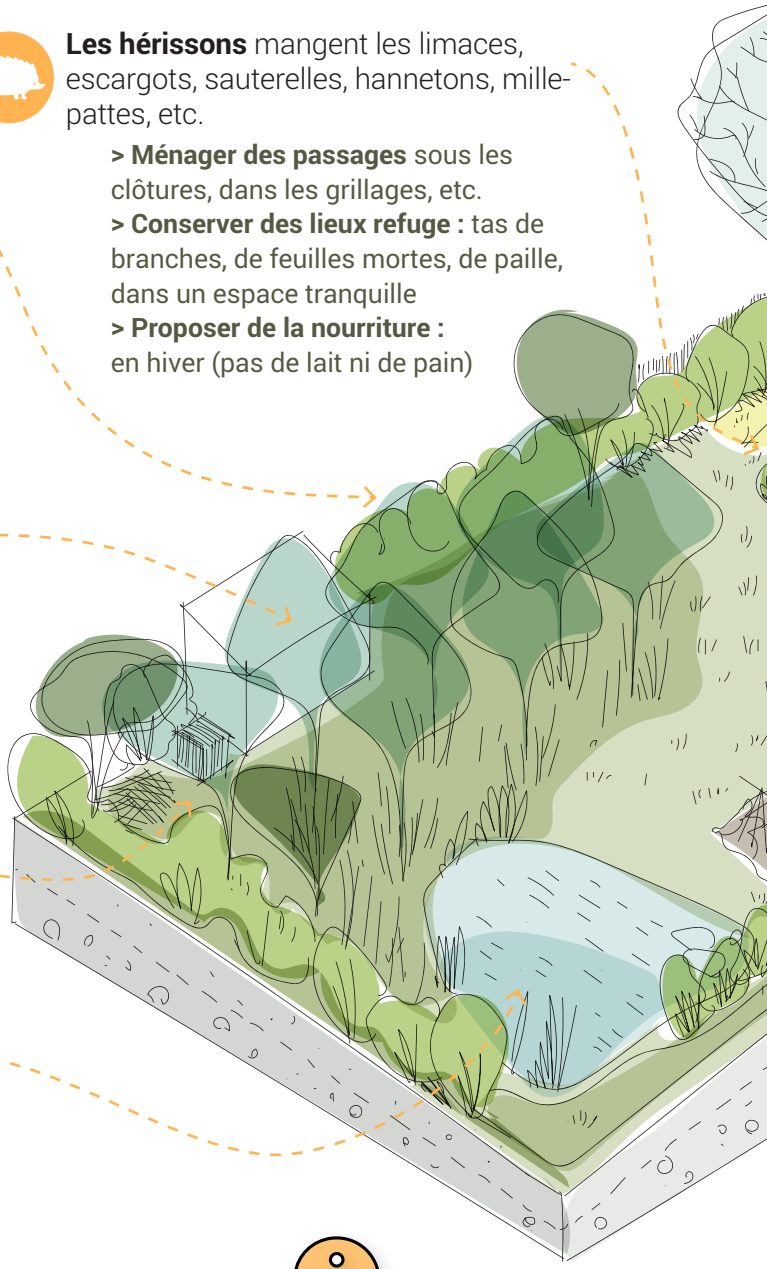

Limiter la prolifération des moustiques tigres : Vecteurs de maladies, les moustiques tigres se reproduisent rapidement et sont dotés d'une grande adaptabilité aux milieux. Il est possible de limiter leur développement par différentes actions qui seront d'autant plus efficaces si elles sont cumulées et mises en place collectivement entre voisins.

• Éliminer les points d'eau stagnante (coupelles, gouttières, ...), y compris très petits.

• Développer des écosystèmes qui accueillent leurs prédateurs aux différents stades -œuf, larve, nymphes, et insecte adulte : oiseaux (hirondelles, martinets, mésanges), larves et adultes d'odonates et coléoptères, araignées, lézards, amphibiens, ...

• Utiliser des pièges à moustiques (à eau, à CO_2, lumineux, collants, ...).

Zéro Phyto partout !
La loi Labbé interdit dès 2016 l'utilisation des pesticides, désherbants et autres produits phytosanitaires de synthèse dans les espaces publics. Depuis 2019, cette loi s'applique aussi aux particuliers sur leurs espaces extérieurs et sur les lieux privés à usage collectif ou accueillant du public (cour, jardin commun d'une copropriété).

Les lézards mangent de nombreux petits les insectes, et nourrissent le hérisson.

> **Privilégier les aménagements** tels que les murets en pierre sèche, les terrasses à lames de bois, les paillages minéraux (tuiles concassées...).

Les pollinisateurs (abeilles, bourdons, papillons...) 80% des espèces de plantes en dépendent pour fructifier, et donc notre alimentation également.

> **Privilégier les espèces mellifères et nectarifères** locales
> **Accueillir des plantes spontanées** locales

Le ver de terre est l'ingénieur du sol. Détritivore, fertiliseur, il améliore la structure du sol en l'aérant et en permettant une meilleure circulation de l'eau.

> **Éviter de travailler le sol** en profondeur. Des outils comme la grelinette suffisent à préparer le sol en surface pour un potager.
> **Apporter de la matière organique** par du compost fait sur place.

Astuces !

• **Enherber plutôt que désherber**
Optez pour des sols perméables et végétalisés avec des revêtements mixtes. Utilisez des plantes couvre-sol, piétinables, … Le passage fréquent réduira les besoins de tonte.

• **Accueillir les végétaux spontanés**
S'ils s'implantent dans votre jardin, c'est que le milieu leur convient, ils sont locaux, et font partie de l'écosystème. Ces végétaux spontanés ne demanderont aucun entretien.

• **Utiliser les plantes allélopathiques**
Elles agissent en tant que désherbant naturel en diffusant naturellement des composés chimiques inhibant la germination et le développement des espèces concurrentes (ex. cistes, santoline argentée, romarin, thym…). De manière générale, un couvert végétal (couvre sol ou vivace) réduit les actions de désherbage de même que le paillage.

Favoriser le vivant sur son terrain
CAUE 34

Économiser les ressources

Si la sobriété est de mise dans les étapes de conception et réalisation, pour réaliser des économies et limiter l'impact du projet, elle est tout aussi importante dans la gestion : ménager les ressources et l'environnement par des pratiques vertueuses.

L'eau, une ressource à préserver

Pour gérer durablement l'eau, à l'échelle de sa parcelle, les partis pris de conception auront un impact fort :
• **Maintenir ou retrouver des surfaces perméables** pour infiltrer l'eau de pluie: mélange terre-pierre, graviers, pavage à joints poreux, pleine terre, surfaces enherbées, terrasse sur plots, etc.
• **Choisir des végétaux résistants à la sécheresse et locaux**, ne nécessitant que très peu ou pas d'arrosage et créer de l'ombrage.
• **Récupérer et stocker** l'eau pluviale pour la réutiliser ultérieurement.

Quelques principes sont à retenir pour garder l'humidité des espaces végétalisés :
• **Minimiser les surfaces** de pelouses rases
• **Eviter le sol "nu"** dans les massifs, soit par du paillage, soit par un couvert végétal pour limiter l'évaporation.

Paillage végétal : Couche de matière organique disposée sur le sol (écorces, copeaux, broyats de branches, produits de tonte, feuilles mortes, coquilles ou noyaux de fruits, ...) pour :
- Garder le sol frais et humide
- Apporter de la matière organique,
- Éviter la pousse des adventices,

Arroser de manière raisonnée

Le "zéro arrosage superflu", c'est arroser :
• **Uniquement les végétaux qui en ont besoin**: jeunes plants d'arbres et arbustes les 3-4 premières années, fruitiers, potager,
• **Au bon moment** : en dehors des heures chaudes, de préférence tôt le matin ou à défaut, tard le soir.
• **Au bon endroit** : directement au pied de la plante plutôt qu'en pluie sur les feuilles, soit en profondeur plutôt qu'en surface.

Partager les biens et les savoirs :
Mutualiser les outils avec ses voisins, amis, famille (tondeuse, broyeur de végétaux, composteur en habitat collectif), échanger les savoirs dans le cadre de projets communs comme des jardins ou vergers collectifs et partagés, fréquenter les trocs de graines et échanges de plantes, ainsi que les bons conseils et retours d'expérience, sont autant de possibilités d'apprendre et de transmettre.

Objectif zéro déchet et pollution au jardin!

Le jardin peut être vu comme un **espace autonome** en ressources et matières.

• **Réutiliser les déchets verts** et les valoriser comme **ressources vertes :**
- l'herbe coupée, les branches broyées, font un très bon paillage.
- les feuilles, tiges, branchettes sèches constituent "le brun" (produits carbonés)à incorporer au compost, pour équilibrer les restes de cuisine (déchets azotés).
- un tas de bois mort est un refuge utile à la biodiversité.

• **Réutiliser et réemployer les matériaux**
- des troncs ou branches peuvent être transformés en mobilier (banc, cabane…),
- dans le cas d'un réaménagement, la déconstruction de certains éléments existants (pierres, enrobé, bordures minérales, ...) permet leur réemploi.

• **Supprimer les produits néfastes pour l'environnement et pour la santé humaine.**
- Bannir les produits phytosanitaires de synthèse et engrais chimiques.
- Remplacer les intrants chimiques par les déchets verts : le compost comme fertilisant, les paillages végétaux qui en se dégradant enrichissent le sol en matières organiques (attention toutefois à la fin d'azote avec le bois vert broyé),
- Favoriser la lutte biologique, soit l'utilisation d'organismes vivants pour prévenir ou lutter contre les attaques de ravageurs et maladies des plantes.
- Fabriquer et utiliser avec grande précaution des purins et décoctions à base de plantes (le purin d'ortie riche en azote, le purin de sauge insectifuge et fongicide).

• **Éviter le plastique**, qui en se dégradant devient des microparticules dans le sol, les nappes phréatiques, les rivières. Des solutions alternatives existent : la toile de coco ou jute se substitue à la bâche plastique sur le talus, les godets de semis en cellulose ou pots en terre cuite remplacent les pots en plastique, etc.

9

VIVRE SON JARDIN AU RYTHME DES SAISONS ET DES CYCLES DU VIVANT

Toute l'année, vous pouvez bénéficier des récoltes étalées dans les saisons, profiter des floraisons échelonnées avec le choix de vivaces, bulbes, (bis)annuelles, observer le cycle marqué des végétaux caducs aux aspects très variés. Quelques repères :

- En midi-toulousain, les périodes de sécheresse prolongées, cumulées à des températures élevées peuvent s'étendre de mai à septembre, avec des épisodes de canicules plus ou moins intenses.
- Selon les territoires (plaine, piémont, montagne) et les types de sol, les plantations de ligneux peuvent s'effectuer de fin octobre à fin mars.
- La période de nidification des oiseaux, souvent dans les haies des jardins, couvre une période de mi-mars à fin août pendant laquelle il est préconisé de ne pas tailler.

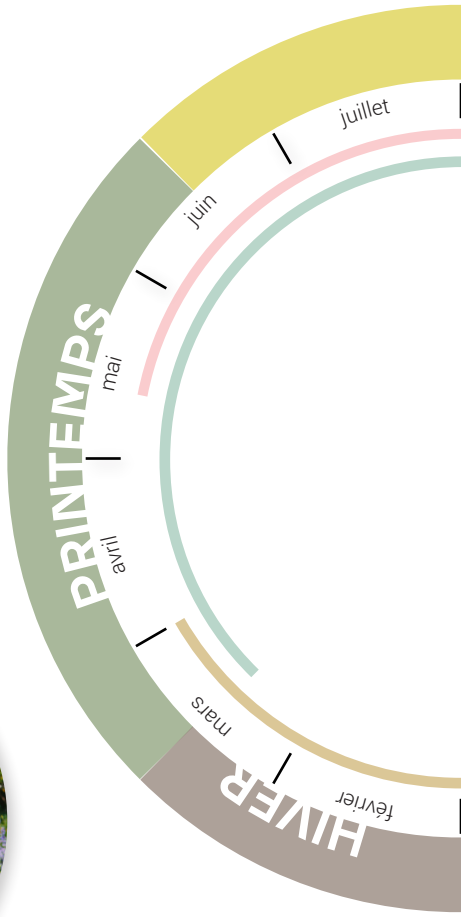

PRINTEMPS PRÉPARER ET ACCOMPAGNER

• **Décompacter** le sol pour le rendre perméable et l'aérer. La grelinette est préférable à la bèche pour ne pas chambouler la structure du sol. Une griffe ou une binette agira plus en surface.
• **Garder** l'humidité du sol en réalisant des cuvettes d'arrosage au pied des plantations et recouvrir de paillage organique.
• **Accompagner** les plantes pour qu'elles s'adaptent aux conditions de sécheresse. Espacer les arrosages et préférer un arrosage généreux (qui ira en profondeur) mais peu fréquent, plutôt qu'un arrosage régulier mais superficiel.
• **Semer** les plants pour le potager.

Concevoir un jardin résistant CAUE 33

ÉTÉ LAISSER AU REPOS

• **Éviter de trop intervenir** (taille, tonte) pour laisser la biodiversité se développer.
• **Accepter que la strate herbacée sèche**. Haute, elle résistera davantage.
• **Surveiller** et arroser uniquement les jeunes arbres et arbustes les 3 premières années.
• **S'organiser avec son entourage** sur les périodes d'absences prolongées.
• **Profiter des récoltes estivales** fruits, légumes, aromatiques, ...

12

13

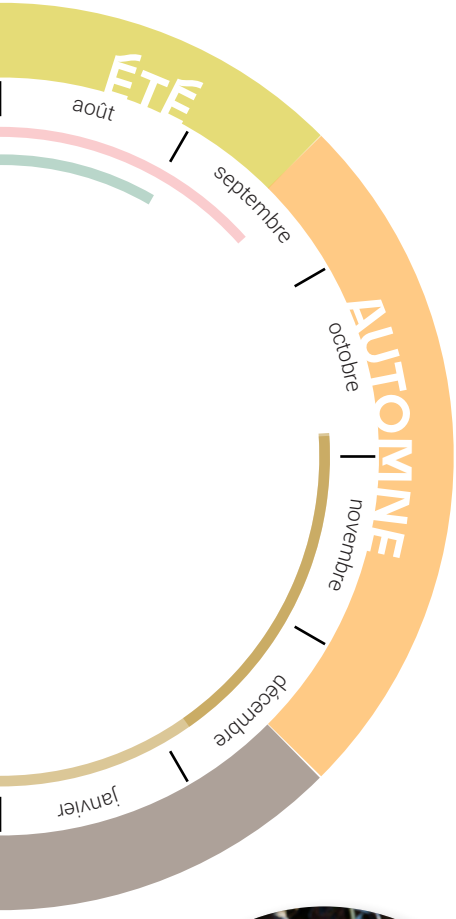

AUTOMNE PLANTER

• **Planter** en automne permet une meilleure reprise du végétal qui aura plusieurs mois pour développer son système racinaire.
• **Ménager** des abris pour la faune (tas de feuilles, branches, ...)
• **Tailler** les arbres et arbustes après la floraison et fructification.
• **Semer** les surfaces herbacées/engazonnées pour un meilleur enracinement.

15

14

16

17

HIVER PROTÉGER

• **Protéger** les végétaux du gel par un nouvel apport de paillage (copeaux, broyat, feuilles, ...).
• **Transplanter** les végétaux qui n'ont pas été plantés au bon endroit. Jusqu'en mars, les plantes sont en repos végétatif c'est donc la saison idéale (hors période de gel).
• **Amender** pour préparer la transition vers le printemps...

DES ACTEURS POUR VOUS GUIDER

• **Un paysagiste concepteur** réalise des études de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des espaces extérieurs. Au-delà des phases de conception (de l'esquisse au plan d'exécution et de plantation détaillé) et du suivi des travaux, le paysagiste concepteur peut produire, à la demande du porteur de projet, un livrable concernant la gestion future (carnet d'entretien, plan de gestion, ...) intégrant des préconisations sur la fréquence et les principes d'entretien du jardin. Ceci, non pas pour le maintenir dans un aspect figé et définitif, mais pour l'accompagner dans ses évolutions.

• **Un entrepreneur paysagiste,** professionnel du végétal, réalise des travaux d'espaces paysagers. Outre le chantier, il peut également assurer l'entretien de l'espace. Certaines entreprises réalisent tous types de travaux courants (tonte, taille, ...) ; d'autres entreprises seront spécialisées sur des travaux ciblés ou plus techniques tels que l'élagage de grands arbres, l'abattage et dessouchages nécessaires, ...).

Le pépiniériste produit et commercialise une variété de plants. Il est souvent spécialisé sur les végétaux soit locaux, soit horticoles. Au moment de la vente, il peut apporter des conseils sur l'entretien que nécessite telle ou telle plante.

Ressources et contacts en Haute-Garonne

– **Paysagistes concepteurs**
Fédération Française du Paysage (FFP) pour faire appel à un concepteur

– **Entrepreneurs paysagistes**
Union Nationale des Entreprises du Paysage (UNEP), pour trouver une entreprise pour les travaux

– **Arbres et paysages d'Autan**
Association pour la promotion de l'arbre et l'arbuste d'essence locale. Des ressources et conseils pour connaître, planter, laisser pousser, ...

– **FREDON Occitanie**
Fédération qui a pour objet la protection de l'état sanitaire du végétal et du patrimoine naturel. Accompagne les gestionnaires vers le zérophyto.

– **LPO Occitanie**
Ligue de protection des Oiseaux. Association agissant pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'humain. Pour faire d'un jardin un refuge de biodiversité.

Ainsi que d'autres organismes et associations locales !

Crédits photographiques : 1 - 2 - Freepik / 3 - Atelier Saut-de-Loup, Antoine Ginesty paysagiste concepteur ©Antoine Ginesty / 4 - 5 - 6 - ©CAUE 31 / 7 - ©CAUE 31 – Montauban place de la cathédrale, MOE Dessein De Ville / 8 - © Aleksandar Andreev pour unsplash / 9 - Meridiem ©Meridiem / 10 - Gabriel Jimenez pour unsplash / 11 - Phil Hearing pour unsplash / 12 - Justin Dream pour unsplash / 13 - Yuika Takamura pour unsplash / 14 - Phil Desforges pour unsplash / 15 - k8 pour unsplash / 16 - Georg Eiermann pour unsplash / 17 - Jakub Zerdzicki pour unsplash

LE CAUE 31 : DES CONSEILS GRATUITS D'ARCHITECTES ET DE PAYSAGISTES

Construire, agrandir ou rénover son habitation, aménager son jardin, nos architectes conseillers et les paysagistes conseillers du CAUE 31 vous reçoivent gratuitement sur rendez-vous :

Pour prendre rdv

- **En ligne**
  www.caue31.org

- **Par téléphone**
  05 62 73 73 62
  lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h-12h / 14h-17h
  mercredi 9h-12h

Pour poser une question

- **Par téléphone**
  au 05 62 73 70 43
  lundi, mercredi et vendredi
  13h30-16h30

- **Par message**
  en ligne sur www.caue31.org
  rubrique "Je suis un particulier"

Scannez pour prendre rdv en ligne

Pour accéder à des ressources

- le centre de documentation du CAUE au 24 rue Croix Baragnon, Toulouse
- les ressources en ligne sur ressourcescaue31.fr

Scannez pour acceder aux ressources en ligne

Sélection d'ouvrages à consulter ou emprunter au centre de ressources.

LE CAUE DE HAUTE-GARONNE

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est un organisme départemental d'information, de sensibilisation, de conseils, gratuit et ouvert à tous.

Il a pour objet la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère dans des missions de sensibilisation du grand public et des élus, de conseil auprès des particuliers et des collectivités locales et d'actions pédagogiques dans les écoles, collèges et lycées.

Ses statuts
Le CAUE est une association investie d'une mission d'intérêt public créée à l'initiative du Conseil Départemental dans le cadre de la Loi sur l'architecture de 1977.

Ses missions
Le CAUE a pour objet la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère. Dans ce cadre, il assure diverses missions :
- Informer tous les publics et diffuser la culture architecturale, urbaine et paysagère ;
- Favoriser les échanges et la concertation ;
- Conseiller les particuliers sur leur projet de construction, de rénovation ou de transformation d'un bâtiment ;
- Conseiller les collectivités locales sur leurs choix d'urbanisation, de construction et d'amélioration du cadre de vie.

Collection [PARTICULIERS] du CAUE 31

- Penser son jardin
- Réaliser son jardin
- **[Gérer son jardin]**

31 Haute-Garonne c|a.u.e

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute-Garonne

24 rue Croix Baragnon, 31000 Toulouse
05 62 73 73 62
wwww.caue31.org

Décembre 2025